



Demande d'aide financière

Programme de soutien financier aux centres de la petite enfance (CPE) et garderies non-subsventionnées reconnues (GNS) sur le territoire nicolétain – 2022

À L'INTENTION DU DEMANDEUR

- Prenez connaissance des renseignements contenus dans le guide du demandeur avant de remplir le formulaire.
- Remplissez toutes les sections.
- Soumettez ce formulaire ainsi que les documents listés à la section 3; aucun autre document ne sera considéré dans l'analyse.

Section 1 – Renseignements sur le demandeur

1.1 Nom et coordonnées de l'entreprise ou organisme qui fait la demande, ci-après appelé le « demandeur »

Nom du demandeur :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Poste :

Télécopieur :

Adresse courriel :

1.2 Nom et coordonnées de la personne à joindre relativement à la demande

M. Mme Nom :

Prénom :

Téléphone :

Poste :

Téléphone (2^e) :

Poste

Adresse Courriel:

Section 2 – Renseignements sur le projet

2.1 Nom et coordonnées du lieu où seront reçus les enfants

Municipalité :

Adresse de l'installation temporaire (numéro, rue, appartement) :

Ville :

Province :

Code postal :

2.2 Nombre de places

	Nombre de places visé dans l'installation
Enfants de moins de 18 mois (poupons)	
Enfants de 18 mois et plus	
Total	

2.3 Description du projet (installation)

A) Décrivez brièvement le projet et les travaux nécessaires pour la réalisation de celui-ci et indiquez le montant total demandé _____ \$.

Ce montant doit être détaillé dans une liste (à joindre) présentant les travaux requis. La somme des travaux peut dépasser le montant demandé au programme (montant maximal 25 000\$).

Section 3 – Critères d’admissibilité

Décrivez les caractéristiques du projet en indiquant les aspects qui touchent les critères du programme de soutien financier aux centres de la petite enfance (CPE) et garderies non-subventionnées reconnues (GNS) sur le territoire nicolétain – 2022 :

Qualité : la qualité d’un projet est évaluée en fonction de sa clarté, de sa précision et de sa cohérence, notamment quant à la définition des besoins, des objectifs, de la clientèle visée, du plan de mise en œuvre et des livrables prévus. Ce critère compte pour 25 % de la note totale.

Faisabilité : la faisabilité d’un projet est évaluée en fonction de la capacité du demandeur à le mener à terme compte tenu de l’échéancier ainsi que des ressources humaines et financières disponibles. Ce critère compte pour 25 % de la note totale.

Pertinence : la pertinence d’un projet est évaluée en fonction de sa valeur ajoutée au regard de l’objectif d’amélioration de la qualité des services de garde, de son adéquation avec les besoins de la clientèle visée et des bénéfices anticipés pour les services de garde concernés, mais également pour la communauté nicolétaine. Une attention particulière sera consacrée aux projets qui permettront la mixité des populations, par exemple, l’intergénérationnel. Ce critère compte pour 50 % de la note totale.

Section 4 – Documents à fournir et autres renseignements

Veillez transmettre, avec le présent formulaire :

- Les lettres patentes de l'organisme ou entreprise;
- Les derniers États financiers disponibles;
- Si vous n'êtes pas propriétaire du bâtiment, une lettre du propriétaire autorisant la démarche et une copie du bail.

Veillez indiquer ici tout autre renseignement que vous jugez utile pour l'étude de votre demande.

Section 5 – Signature du demandeur (personne autorisée)

Si le demandeur est une personne morale, c'est la personne autorisée dans la lettre.

- À titre de personne autorisée, je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire et les documents joints, le cas échéant, sont véridiques, complets et exacts et qu'ils font état de la situation réelle.

Prénom et nom

Fonction

X

Signature

Date (année-mois-jour)